



**ORDRE DES AVOCATS**  
BARREAU DE BORDEAUX



## **BARREAU SOLIDAIRE, VIOLENCES INTRA FAMILIALES**



**LES AVOCATS BORDELAIS ASSURENT UN  
SERVICE D'URGENCE GRATUIT AU 05 57 77 40 71  
À PARTIR DU 3 AVRIL 2020**

La période de confinement est une source de crispation au sein des familles. Les avocats bordelais se mobilisent sans relâche pour conseiller et accompagner les victimes de violences intra familiales au :

**Numéro d'urgence GRATUIT 05 57 77 40 71**  
**Les avocats volontaires, répondront Non-Stop**  
**De 6h à 18h et de 18h à 6h - 7 jours / 7.**

Ce numéro est communiqué à l'ensemble des partenaires privés et institutionnels de l'Ordre des Avocats de Bordeaux. Nous vous remercions d'en assurer la plus large diffusion possible !